Article paru dans « Eléments », avril 2011

L'immigration, armée de réserve du capital

En 1973, peu de temps avant sa mort, le président Pompidou reconnaissait avoir ouvert les vannes de l'immigration à la demande d'un certain nombre de grands patrons, tel Francis Bouygues, désireux de bénéficier d'une main-d'œuvre docile, bon marché, dépourvue de conscience de classe et de toute tradition de luttes sociales, afin d'exercer une pression à la baisse sur les salaires des travailleurs français, de réduire leurs ardeurs revendicatrices, et subsidiairement de briser l'unité du mouvement ouvrier. Ces grands patrons, soulignait-il, en « veulent toujours plus ».

Quarante ans plus tard, rien n'a changé. A un moment où plus aucun parti de gouvernement ne se risquerait à demander qu'on accélère encore le rythme de l'immigration, seul le patronat se prononce en ce sens, tout simplement parce que c'est toujours son intérêt. La seule différence est que les secteurs économiques concernés sont désormais plus nombreux, dépassant le secteur industriel ou la restauration pour s'étendre à des professions autrefois épargnées, telles que les ingénieurs ou les informaticiens.

La France, on le sait, a fait massivement appel à l'immigration dès le XIXe siècle. La population immigrée représentait déjà 800 000 personnes en 1876, 1,2 million de personnes en 1911. D'abord centre d'attraction des émigrations italienne et belge, l'industrie française a par la suite attiré les Polonais, puis les Espagnols et les Portugais. « Cette immigration, peu qualifiée et non syndiquée, va permettre à l'employeur de se soustraire aux contraintes croissantes du droit du travail »[1]. En 1924, une Société générale d'immigration (SGI) est même créée à l'initiative du Comité des houillères et des gros exploitants agricoles du Nord-Est. Elle ouvre des bureaux de placement en Europe, qui fonctionnent comme une pompe aspirante. En 1931, on comptera 2,7 millions d'étrangers en France, soit 6,6 % de la population totale. La France affiche alors le plus fort taux d'immigration du monde (515 pour 100 00 habitants). « Un bon moyen pour toute une partie du patronat de faire pression à la baisse sur les salaires […] Dès cette époque, le capitalisme cherche à mettre en concurrence la force de travail en faisant appel à des armées de réserve salariales »[2].

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les immigrés vont de plus en plus fréquemment venir des pays du Maghreb, Algérie d'abord, puis Maroc. Des camions affrétés par les grandes entreprises (surtout dans le secteur automobile et le bâtiment) viennent par centaines les recruter sur place. De 1962 à 1974, près de deux millions d'immigrés supplémentaires vont ainsi gagner la France, dont 550 000 recrutés par l'Office national d'immigration (ONI), organisme géré par l'Etat, mais contrôlé en sous-main par le patronat. Depuis lors, la vague n'a cessé de s'amplifier.

« Quand il y a pénurie de main-d'œuvre dans un secteur, explique François-Laurent Balssa, de deux choses l'une, soit on augmente les salaires, soit on fait appel à la main-d'œuvre étrangère. C'est généralement la seconde option qui restera privilégiée par le Conseil national du patronat français (CNPF), puis, à partir de 1998, par le Mouvement des entreprises (Medef) qui prend sa succession. Choix témoignant d'une volonté de profits à court terme, qui devait retarder d'autant l'amélioration des outils de production et l'innovation en matière industrielle. Dans le même temps, en effet, l'exemple du Japon montre que le refus de l'immigration au profit de l'emploi autochtone a permis à ce pays d'accomplir sa révolution technologique avant la plupart de ses concurrents occidentaux »[3].

L'immigration a donc au départ été un phénomène patronal. Elle continue de l'être aujourd'hui. Ceux qui veulent toujours plus d'immigration, ce sont les grandes entreprises. Cette immigration est conforme à l'esprit même du capitalisme, qui tend à l'abolition des frontières (« laissez faire, laissez passer »). « Obéissant à la logique du dumping social, poursuit François-Laurent Balssa, un marché du travail "*low cost*" s'est ainsi créé avec des "sans-papiers" peu qualifiés faisant office de bouche-trou. Comme si les grands patrons et l'extrême gauche s'étaient donné la main, les uns pour démanteler l'Etat-social, à leurs yeux trop coûteux, les autres pour abattre l'Etat-nation, trop archaïque »[4]. C'est la raison pour laquelle le parti communiste et la CGT – qui ont radicalement changé d'orientation depuis – ont combattu jusqu'en 1981 le principe libéral de l'ouverture des frontières, au nom de la défense des intérêts de la classe ouvrière.

« Laissez passer les hommes, mais aussi les capitaux et les marchandises ; telle est la doctrine de la Commission européenne. Mieux : laissez passer les hommes pour mieux rentabiliser le mouvement des capitaux et des marchandises », écrit également Eric Zemmour, qui rappelle que « les mouvements migratoires très importants de ces vingt dernières années ont été une des composantes majeures d'une croissance économique sans inflation, puisque ce flot continu de travailleurs à bas prix a pesé comme une chape de plomb sur les salaires des travailleurs occidentaux »[5]. Michèle Tribalat, elle, observe de son côté que « l'immigration modifie la répartition du gâteau économique, et cet indéniable constat à beaucoup à voir avec le fait que certains sont favorables à une forte immigration quand d'autres cherchent à la réduire ou à l'arrêter »[6].

Pour une fois bien inspiré, le libéral Philippe Nemo confirme ces observations : « Il y a en en Europe des responsables économiques qui rêvent de faire venir en Europe une main-d'œuvre bon marché capable, d'abord, d'occuper certains emplois pour lesquels la main-d'œuvre locale est insuffisante, ensuite de peser sensiblement à la baisse sur les salaires des autres travailleurs européens. Ces lobbies, qui ont tous les moyens de se faire entendre tant des gouvernements nationaux que de la Commission de Bruxelles, sont donc favorables tant à l'immigration en général qu'à un élargissement de l'Europe qui faciliterait considérablement les migrations du travail. Ils ont raison du point de vue qui est le leur, c'est-à-dire selon une logique purement économique […] Le problème est qu'on ne peut raisonner ici selon une logique seulement économique, puisque l'afflux en Europe de populations exogènes a aussi des conséquences sociologiques lourdes. Si les capitalistes en question prêtent peu d'attention à ce problème, c'est peut-être qu'ils jouissent en général des bénéfices économiques de l'immigration sans en subir eux-mêmes les nuisances sociales. Grâce à l'argent gagné par leurs entreprises, dont la profitabilité est ainsi assurée, ils peuvent habiter les beaux quartiers, en laissant leurs compatriotes moins fortunés se débrouiller, dans les banlieues déshéritées, avec les populations allogènes »[7].

Telle est aussi l'opinion des experts. C'est ce qu'a montré, en 2009, un rapport du Conseil d'analyse économique (CAE), organisme dépendant directement des services de Matignon. Intitulé *Immigration, qualification et marché du travail*, ce document explique d'abord que la notion de « pénurie de main-d'œuvre », traditionnellement alléguée pour justifier le recours à l'immigration, ne signifie à peu près rien en période de chômage. « Du point de vue de la science économique, la notion de pénurie n'est pas évidente », peut-on lire dans le texte, car le « fait que certains natifs rejettent certains types d'emploi peut simplement signifier que les travailleurs ont de meilleures opportunités que d'occuper ces emplois, et donc que les salaires correspondants devraient augmenter pour qu'ils soient pourvus » (p. 45). Ce qui montre très clairement que la pénurie ne se forme que lorsqu'un secteur n'offre pas des salaires suffisants – et que le recours à l'immigration est en fait un moyen de ne pas augmenter les salaires, quitte à créer artificiellement une « pénurie » que l'on comblera en allant chercher ailleurs une main-d'œuvre acceptant d'être sous-payée. Le rapport conclut d'ailleurs que, « dans le cas du marché du travail, cela signifie qu'à la place de l'immigration des années 1960 on aurait pu envisager une hausse du salaire des moins qualifiés » (p. 46).

Le même document recense par ailleurs une série d'études qui ont tenté, en France comme à l'étranger, de chiffrer l'impact de l'immigration sur les salaires : « Atlonji et Card trouvent qu'une hausse de la proportion d'immigrés d'un point de pourcentage réduit le salaire de 1,2 % […] Boris conclut son étude en affirmant qu'entre 1980 et 2000, l'immigration aurait accueilli l'offre de travail d'environ 11 %, ce qui aurait réduit le salaire des natifs d'environ 3,2 % » (pp. 37-38).

Depuis le début des années 2000, l'apport annuel de l'immigration à la population française est d'environ 350 000 personnes, pour la plupart d'origine extra-européenne (dont 200 000 entrées régulières dans le cadre de l'immigration professionnelle ou du regroupement familial, 50 000 demandeurs d'asile et 80 000 naissances d'origine étrangère). Le nombre d'immigrés devenus français augmentant chaque année de près de 150 000, un bon tiers de la population française devrait, au milieu de ce siècle, être issue de l'immigration.

Selon les chiffres officiels, les immigrés vivant dans un ménage ordinaire représentent aujourd'hui 5 millions de personnes, soit 8 % de la population française en 2008. Les enfants d'immigrés, descendants directs d'un ou deux immigrés, représentent 6,5 millions de personnes, soit 11 % de la population. Les clandestins sont évalués entre 300 000 et 550 000 personnes. (Les expulsions de clandestins coûtent 232 millions d'euros par an, soit 12 000 euros par reconduite). Jean-Paul Gourévitch, de son côté, évalue la population d'origine étrangère vivant en France en 2009 à 7,7 millions de personnes (dont 3,4 millions de Maghrébins et 2,4 millions d'originaires de l'Afrique subsaharienne), soit 12,2 % de la population métropolitaine actuelle. En 2006, cette population immigrée contribuait à hauteur de 17 % à la natalité.

Or, si l'immigration rapporte au secteur privé beaucoup plus qu'elle ne lui coûte, elle coûte en revanche au secteur public beaucoup plus qu'elle ne lui rapporte.

Le coût global de l'immigration a en effet été chiffré. Selon une étude de Contribuables Associés rédigée par Jean-Paul Gourévitch, *Le coût de la politique migratoire de la France*, les dépenses que l'Etat consent pour l'immigration se montent aujourd'hui à 79,4 milliards d'euros par an, dont près des trois-quarts (58,6 milliards) relèvent des coûts sociaux. Les recettes s'élevant à 48,9 milliards d'euros, dont les deux tiers sont dus à la fiscalité directe (Etat et collectivités locales) et aux impôts indirects (TVA et TIPP), le déficit global pour les

finances publiques se monte à 30,4 milliards d'euros, soit 1,56 point de PIB. On notera que le coût *non marchand* de l'immigration n'est pas pris en compte ici. Jean-Paul Gourévitch précise que « les études conduites outre-Manche et outre-Atlantique montrent que l'immigration n'a pas d'effet globalement positif sur les finances publiques tant que l'immigration de peuplement, qui coûte à l'Etat plus qu'elle ne rapporte, reste supérieure à l'immigration de main-d'œuvre, qui rapporte un peu plus qu'elle ne coûte quand elle n'est pas clandestine »[8]. Il ajoute que si, aux déficits dus à l'immigration, on ajoute encore ceux qui résultent de l'expatriation, soit plus de 11 milliards d'euros de dépenses et de manque à gagner pour l'Etat, « le coût de la politique migratoire de la France s'établit aujourd'hui à 38,3 milliards d'euros, soit presque deux points de PIB »[9].

La France connaît donc aujourd'hui une immigration de peuplement, conséquence directe du regroupement familial. Mais les immigrés constituent plus que jamais l'armée de réserve du capital.

On ne peut qu'être frappé, à cet égard, de voir comment les réseaux « sans-papiéristes » de l'extrême gauche, qui croient trouver dans les immigrés un prolétariat de substitution, servent les intérêts du patronat. Réseaux mafieux, passeurs d'hommes et de marchandises, grands patrons, militants « humanitaires », employeurs « au noir » : tous sont adeptes de l'abolition des frontières du libre-échangisme mondial. Olivier Besançenot, Laurence Parisot, même combat !

Révélateur, par exemple, est le fait que Michael Hardt et Antonio Negri, dans leurs livres-manifeste *Empire* et *Multitude*[10], se prononcent pour une « citoyenneté mondiale » et lancent un appel à la suppression des frontières qui aurait pour premier effet d'accélérer l'installation dans les pays développés de masses de travailleurs à bas salaires provenant du Tiers-monde ou des pays émergents. Qu'aujourd'hui, la plupart des migrants doivent leur déracinement aux dislocations sans fin induites par la logique du marché global, que ce déracinement soit précisément ce que recherche le capitalisme pour mieux adapter l'homme au marché et enfin, subsidiairement, que l'attachement territorial fasse partie des motivations humaines, ne gêne aucunement ces deux auteurs, qui notent au contraire, avec satisfaction, que « le capital lui-même a exigé une mobilité croissante de la main-d'œuvre et des migrations continuelles à travers les frontières nationales »[11]. Le marché mondial constituerait, de leur point de vue, le cadre naturel de la « citoyenneté mondiale ». Parce qu'il « exige un espace lisse de flux non codés et déterritorialisés », le marché mondial est censé servir les intérêts de la « multitude », car « la mobilité comporte un prix à payer pour le capital qui est le désir accru de libération »[12].

L'inconvénient de cette apologie du déracinement, pris comme condition première d'un « nomadisme » libérateur, est qu'elle repose sur une vision totalement irréelle de la situation concrète des migrants et des personnes déplacées. Comme l'écrivent Jacques Guigou et Jacques Wajnsztejn, « Hardt et Negri s'illusionnent sur la capacité des flux d'immigration à être à la fois la source d'une nouvelle possibilité de valorisation du capital et la base d'un enrichissement des perspectives de la multitude. Les migrations ne sont, en effet, rien d'autre qu'un moment d'une concurrence universelle et, en soi, migrer n'est pas plus émancipateur que de rester chez soi. Le sujet "nomade" n'est pas plus enclin à la critique et à la révolte que le sujet sédentaire »[13]. « Aussi longtemps, ajoute Robert Kurz, que des hommes quitteront leurs proches et iront, même au risque de leur vie, chercher du travail ailleurs – pour être à la fin broyés par la moulinette du capitalisme –, ils ne seront pas plus porteurs d'émancipation que les autovalorisateurs postmodernes de l'Occident : ils n'en constituent que la variante

misérable »[14].

Qui critique le capitalisme en approuvant l'immigration, dont la classe ouvrière est la première victime, ferait mieux de se taire. Qui critique l'immigration en restant muet sur le capitalisme devrait en faire autant.

A. B.

1. François-Laurent Balssa, « Un choix salarial pour les grandes entreprises », in *Le Spectacle du monde*, octobre 2010, p. 42.

2. Ibid., p. 43.

3. Ibid., p. 44.

4. Ibid., p. 45.

5. *Le Spectacle du monde*, septembre 2010, pp. 16-17.

6. Michèle Tribalat, *Les yeux grands fermés. L'immigration en France*, Denoël, Paris 2010.

7. Philippe Nemo, entretien en ligne, site <Le Temps d'y penser », 29 septembre 2010.

8. Jean-Paul Gourévitch, « La réalité de l'immigration », in *La Nef*, mai 2010, p. 14.

9. Ibid., p. 15.

10. Michel Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Exils, Paris 2000 ; *Multitude*, La Découverte, Paris 2004.

11. *Empire*, op. cit., p. 481.

12. Ibid., pp. 403-404 et 312.

13. Jacques Guigou et Jacques Wajnsztejn*, L'évanescence de la valeur. Une présentation critique du groupe Krisis*, L'Harmattan, Paris 2004, p. 126.

14. Robert Kurz, « L'Empire et ses théoriciens », in Anselm Jappe et Robert Kurz, *Les habits neufs de l'Empire. Remarques sur Negri, Hardt et Rufin*, Lignes-Léo Scheer, Paris 2003, pp. 114-115.